



Cabinet Conseil en Cession & Acquisition d'Entreprises

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cannes, le 07 Décembre 2024

Le Cabinet 3LM (sous mandat exclusif de vente) accompagne la cession de la **Célèbre Société Cannoise « DOMO - LUMIDIS »**



L'entreprise

DOMO – LUMIDIS est une entreprise spécialisée dans le négoce et la distribution de matériel d'éclairage, la conception d'éclairage et la gestion de la lumière. L'entreprise intervient en prescription via son bureau d'étude pour l'implantation complète de l'éclairage dans des projets d'architecte (les plus grands) en neuf et rénovation puis fournit l'ensemble du matériel d'éclairage (appareillage, audiovisuel, domotique, intérieur (mur, plafond, sol) et extérieur (immersé, mur, plafond, sol) et accessoires. L'entreprise, très bien structurée (bureau d'étude, technico-commerciaux...) jouit d'une excellente réputation..

Le repreneur

Le groupe Valente dirigé par Sandra et Manuel Valente, possède la marque Valente Design, spécialisée dans la vente de luminaires, salles de bains, cuisines et dressings design et haut de gamme. Situé dans le golfe de Saint-Tropez, c'est un acteur incontournable de la décoration intérieure de luxe grâce à son offre variée, ses collections de designers prestigieux, et ses pièces fabriquées à la demande. La satisfaction des exigences clients est une priorité absolue. Le groupe qui va, avec l'intégration de DOMO – LUMIDIS, doubler son Chiffre d'Affaires pour avoisiner les 10 M€ se distingue par la recherche constante de l'excellence. Valente Design sublime votre cadre de vie avec sérieux, fiabilité, et originalité...jusqu'à présent dans le Var et donc maintenant aussi dans les Alpes Maritimes. Le groupe Valente dirigé de mains de Maître par Sandra et Manuel va apporter sans nul doute un nouveau dynamisme à DOMO – LUMIDIS mais aussi va apporter un excellent savoir-faire en terme de structuration et gestion d'entreprise. Olivier Caron, le cédant, va accompagner un bon moment Sandra et Manuel et restera en tant que conseil sur la partie prescription produits.



Les conseils

Le cabinet 3LM remercie vivement le cabinet de Me Antomarchi, conseil du cédant, pour la qualité de ses prestations en transmission d'entreprise et son associée, Maître Cécile Négro, pour la qualité de ses prestations sur la partie Droit du Travail. 3LM remercie aussi vivement Monsieur Lorry Hanne du Cabinet CéLogik pour la pertinence de son analyse du stock et pour ses précieux conseils.



Sébastien ANTOMARCHI
Avocat Associé

Résidence Passy - 17 rue Frédéric Passy - 06000 NICE
Tel : + 33(0)4.22.13.19.57 - Fax : + 33(0)4.22.13.19.77
avocat@antomarchi.com - www.avocatsantomarchi.com



Lorry HANNE

Directeur
Tél : 06 12 49 63 76
777 Chemin de la Caravane | 83510 Saint
Antonin du Var www.celogik.fr

